

Heures de cours : de 8h25 à 12h00 et de 13h30 à 15h25

1/ Garderies : GSM 0472 / 40.82.23.

Le matin : de 7h15 à 8h25.

Le soir : après l'étude ainsi que le mercredi après-midi.

Les garderies se terminent à 18h15 au plus tard !!!

Aux vacances d'hiver, uniquement des garderies. Nous ne savons pas encore dans quelle école.

Durant les autres congés et aux grandes vacances, inscription aux centres de plein-air gérés par le service des Activités Parascolaires. Le formulaire d'inscription vous parviendra en temps utile.

Monsieur Lionel Lambrechts

Directeur des Activités parascolaires

Chaussée de Wavre 1649
1160 Bruxelles - (02 / 672 28 67)

2/Services :

Repas chauds : se référer aux informations des Cuisines Bruxelloises

<https://repasscolaires.lescuisinesbruxelloises.be>

Pique-nique : tickets potage au prix de 8€ /25

Rangs à 15h25 et le mercredi midi

N'ayant pas de demandes, ce service n'est plus d'actualité. Au besoin, merci de contacter le secrétariat.

Merci de bien compléter la demande de carte de sortie qui vous sera donnée ultérieurement.

3/Comptes :

♣ Repas chauds :

Les repas chauds seront servis à partir du **lundi 4 septembre**. Avant cette date, veuillez fournir un pique-nique à vos enfants s'ils restent à l'école sur le temps de midi.

La grille-garderies est à remettre tous les mois, à la date prévue, via la farde d'avis.

Il faut fournir les collations du matin et de l'après-midi.

Le mercredi c'est le jour des fruits et des légumes aucune autre collation ne sera autorisée.

♣ Avantages sociaux (frais de garderie) :

Une somme de 1,30 € par jour et par famille est demandée pour les enfants qui bénéficient d'un ou plusieurs services extra-scolaires (garderie matin et/ou midi et/ou soir, étude).

Ce paiement est obligatoire ! et déductible des impôts avec attestation.

num de compte BE58 0910 2199 4979 chez Belfius compte communal

Communication : nom prénom classe et mois

(! un virement par enfant)

Il y a 2 comptes différents.

Certains paiements sont à effectuer sur le compte communal, d'autres sur le compte de l'école.

Soyez-y attentifs !

4/ Etude dirigée :

Une étude dirigée, obligatoire est organisée les lundis, mardis et jeudis de **15h25 à 16h15** (de la 2^{ème} à la 6^{ème}).

Il s'agit d'un service proposé aux enfants. Nous attendons donc un comportement irréprochable. En cas de non-respect des règles, il y aura exclusion temporaire voire définitive. La reprise des enfants ne se fait **pas avant 16h15 !**

Nous demandons aux parents de ne pas venir dans les classes durant l'heure d'étude.

5/ Réunions :

- une réunion collective d'information aura lieu le **jeudi 14 septembre 2023 à 20h15**.
- Des entretiens individuels prendront place après le premier bulletin et à la fin du mois de juin.

Lorsqu'un « problème » se présente, n'hésitez pas à prendre contact avec l'enseignant pour fixer un rendez-vous à la meilleure convenance de chacun. Lorsqu'il le juge nécessaire, l'enseignant agira de même.

**Le journal de classe est le lien entre l'école et la famille.
Il sera donc paraphé chaque jour.**

6/ Bulletins et Evaluations :

Un rapport d'évaluation des compétences sera remis 3 fois par an. (8 décembre 2023, le 29 mars 2024, entre le 1 et le 4 juillet 2024). Il établira le niveau des acquisitions des matières enseignées.

Des **examens** seront organisés en 2^e, en 4^e (fin de degré). L'école participe à l'épreuve externe commune à tous les élèves de 6^e pour l'obtention du CEB, toutes les dates vous seront communiquées ultérieurement.

7/ Cours philosophiques :

Les parents doivent choisir entre un cours philosophique ou le cours d'EPC qui sera suivi 1 heure par semaine par leur enfant. Ce choix est effectué à l'inscription à l'école primaire et reste valable pour toute l'année scolaire. La deuxième heure sera une heure d'EPC obligatoire.

8/ Gymnastique :

Cours donnés par des professeurs formés, de la 1^{ère} à la 6^{ème} primaire.

L'équipement fourni par les parents comprend :

- un tee-shirt vert pomme (il est possible de s'en procurer à l'école au prix de 8 €)
- short bleu marine
- des sandales de gymnastique sans lacets

9/ Natation :

Les élèves des 1^e et 2^e années se rendent au mini-bassin du Calypso un vendredi sur trois.

Les élèves de 3-4 et 5-6 années primaires se rendent à la piscine du Calypso un vendredi sur trois.

Le calendrier des séances ainsi que le montant à payer par les parents vous parviendront dans le courant du mois de septembre.

10/ Classes Vertes :

P5 et P6 : Classes sportives à Arlon : du lundi 22 janvier au vendredi 26 janvier 2024

P2 : classes à la ferme aux Forges de Pernelle : du 21 au 24 mai 2024

11/ Congés : 2023-2024

Fête de la Communauté française : mercredi 27 septembre 2023

Congé d'automne : du lundi 23 octobre au dimanche 5 novembre 2023 (2 semaines)

Armistice : samedi 11 novembre 2023

Vacances d'hiver : du lundi 25 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024 (2 semaines)

Mardis Gras : mardi 13 février 2024

Congé de Carnaval : du lundi 26 février au dimanche 10 mars 2024 (2 semaines)

Lundi de Pâques : le lundi 1 avril 2024

Vacances de printemps : du lundi 29 avril au dimanche 12 mai 2024 (2 semaines)

Pentecôte : le lundi 20 mai 2024

Les vacances d'été débuteront le samedi 6 juillet 2024

12/ Santé :

Notre établissement est attaché à un centre de santé où ont lieu les célèbres « visites médicales ». Ces dernières sont programmées pour les élèves de P2 et P6. Les élèves de P4 bénéficient d'un test de la vue. Vous recevrez prochainement des formulaires confidentiels à compléter.

Adresse du centre de santé :

PSE libre de Bruxelles Capitale (antenne de Watermael-Boitsfort)

Avenue Solvay, 2 a

1170 Bruxelles

Tél : 02 / 672 18 66

Centre Psycho-Médico-Social :

L'équipe du centre P.M.S. se tient gratuitement à la disposition des parents et des enfants. Les membres viennent à l'école pour rencontrer les parents, les enfants, la direction ou les enseignants. Elle est aussi à votre disposition au **Tél 02/800.86.60, uniquement le mercredi après-midi.**

Elle se compose de 4 membres :

- Une psychologue : Natalia SANCHEZ
- Une infirmière : Vinciane SNYERS
- Une assistante sociale
- Une logopède

vsneyers@spfb.brussels

13/ Règlement d'Ordre Intérieur

En cas d'absence des élèves ; il existe des mesures internes à l'école. Veuillez-vous référer au R.O.I.

Il est **essentiel** que vous **apposiez votre signature** sur tous les documents qui vous seront transmis. Nous vous demandons de remettre tous les documents dans les délais demandés.

Remarques :

A) L'école n'est pas responsable en cas de vol ou de perte d'objets de valeur qui ne doivent pas être apportés à l'école.

Veillez toujours à **écrire le nom** de votre enfant sur les vêtements, sacs, boîtes... Chaque année, nous donnons 4 ou 5 grands sacs de vêtements non réclamés aux petits riens. Il est important pour chaque enfant d'apprendre à prendre soin de ses effets personnels.

B) L'école a un excellent site internet (www.csblankedelle.com) où vous trouverez le projet pédagogique de l'école. Des photos de vos enfants prises lors d'activités y apparaissent. Si vous ne désirez pas voir leur image figurer sur le site, veuillez nous le *signifier par écrit*. Le code d'accès aux photos est **Blanko33**

Mail du secrétariat : blankcollin@outlook.com
Mail de Madame la directrice : csblankedelle@brutele.be

Signatures des parents

Je soussigné, Je soussignée,

Déclare(nt) avoir pris connaissance des informations utiles concernant l'année scolaire 2023-2024

Attention, ce présent document doit rester dans la farde d'avis.